



Rapport annuel 2017 à la Coalition of Northeastern Governors et aux premiers ministres de l'Est du Canada

Au nom des membres dévoués du Groupe international de gestion des urgences (GIGU), je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel de 2017 du GIGU.

Cette année a été une fois de plus remplie de défis pour les entités administratives membres du GIGU, mais elle s'est tout de même révélée productive. Collectivement, les entités administratives membres ont ouvert leurs centres des opérations d'urgence à 54 reprises. Parmi ces activations, 49 étaient liées à des phénomènes météorologiques et les autres, à des élections, des événements sportifs ou des incidents de police. Voilà qui fait ressortir les effets indéniables des phénomènes météorologiques violents et des changements climatiques connexes sur notre société et notre économie. Lorsque nos collectivités subissent des répercussions et des pertes importantes en raison de situations d'urgence, on constate souvent les interdépendances entre les secteurs des infrastructures essentielles que nous tenons souvent pour acquis.

La détermination des possibilités d'atténuation, la préparation aux incidents et aux situations d'urgence, la révision et la mise à jour des plans constituent souvent les principaux efforts de nos professionnels de la gestion des situations d'urgence. Au cours de la période visée, nos entités administratives membres ont pris part à l'organisation de 140 exercices et y ont participé. Certains de ces exercices étaient à l'échelle de l'État ou de la province et d'autres étaient au niveau municipal, mais tous ont maintenu le thème de la coopération et de la collaboration interorganismes. Bien que de tels efforts qui exigent beaucoup de temps, les exercices sont le volet fondamental des activités de préparation qui mettent à l'épreuve et valident les plans d'intervention et de rétablissement.

La reprise après un sinistre continue d'être un processus long et ardu car, dans la plupart des cas, il faudra plusieurs années avant de revenir à la normale après une catastrophe. Les entités administratives membres du GIGU ont déclaré 11 programmes d'aide financière aux catastrophes existants ou nouveaux dans sept administrations et dont la valeur estimative actuelle est de 400 millions de dollars.

Objet :

Le présent rapport vise à présenter une mise à jour à la Coalition of Northeastern Governors et aux premiers ministres de l'Est du Canada sur les activités du Groupe international de gestion des urgences (GIGU) pour la période allant de juin 2016 à mai 2017.

Mission :



Le Protocole d'entente internationale d'aide à la gestion des urgences (PEIAGU) prévoit un cadre d'aide mutuelle pour les entités administratives participantes au cours de la préparation, de l'intervention ou du rétablissement en cas d'urgence ou de catastrophe. Les membres du Groupe international de gestion des urgences se rencontrent en personne au moins deux fois par année et demeurent en étroite communication pendant l'année en échangeant des courriels et en organisant des appels conférences afin de rehausser la connaissance de la situation régionale et d'offrir des possibilités de planification, de formation, d'exercices et d'échange de pratiques exemplaires en gestion des urgences collaborative.

Généralités :

Le rôle et la responsabilité du GIGU est d'accroître la capacité des entités administratives membres à être en mesure d'offrir du soutien aux autres entités administratives membres au cours de la préparation, de l'intervention ou du rétablissement en cas de situation d'urgence importante. Les entités administratives membres du GIGU demeurent vouées à l'amélioration de la capacité d'intervention par l'aide mutuelle lorsque ces catastrophes surviennent. Pour y arriver, elles tiennent des réunions, des formations et des exercices de façon régulière.

Entités administratives membres

Provinces de l'Est du Canada :

Nouveau-Brunswick
Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Québec

États de la Nouvelle-Angleterre :

Connecticut
Maine
Massachusetts
New Hampshire
Rhode Island
Vermont

Réunions du GIGU

Le Groupe international de gestion des urgences s'est réuni deux fois durant la période de douze mois visée par ce rapport : au New Hampshire en novembre 2016 et à St. Andrews (N.-B.) en juin 2017. Les réunions sont résumées ci-dessous :

Séance d'automne 2016 – Points à l'ordre du jour de la réunion au New Hampshire :

- Rapport – Dix principales demandes de ressources communes aux entités administratives membres du GIGU
- Rapport – Projet des postes frontaliers du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (US CBP) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- Exposé – Steve Gutkin, Programme de baladodiffusion du New Jersey



- Exposé – Matt McCann, département américain de la Sécurité intérieure (US DHS), résilience du secteur énergétique transfrontalier
- Exposé – Chef Steve Achilles, Seacoast Incident Management
- Exposé – Groupe de travail sur les interventions d'urgence des architectes et ingénieurs du New Hampshire
- Exposé – Académie d'entraînement sur la gestion des urgences du New Hampshire et du Maine
- Exposé – Joint Information Center du New Hampshire
- Examen du manuel des opérations et résultats des avis d'exercice

Séance du printemps 2017 – Points à l'ordre du jour de la réunion à St. Andrews (Nouveau-Brunswick) :

- Exposé – Contre-amiral John Newton, commandant régional, Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique
- Exposé et rapport final – Mark Gillan, Projet binational sur l'interopérabilité des matières dangereuses
- Exposé – Université de l'Île-du-Prince-Édouard, analyse des pertes économiques du pont de la Confédération
- Rapport – Groupe de travail sur l'interopérabilité binationale d'aide mutuelle; examen de trois protocoles internationaux et des possibilités d'améliorer la collaboration
- Échange de pratiques exemplaires – EMA d'Aroostook au Maine et page Facebook du Nouveau-Brunswick
- Exposé – Inondations du printemps 2017 au Québec
- Exposé – Tempête de pluie verglaçante de 2017 au Nouveau-Brunswick
- Exposé – Explosion à Halifax
- Exposé – Sécheresse et distribution de l'eau en 2016 en Nouvelle-Écosse
- Examen du manuel des opérations et résultats des avis d'exercice
- Élections de l'Île-du-Prince-Édouard comme coprésident pour un mandat de deux ans

Objectifs à court terme

Continuer de solidifier les relations de travail et les partenariats avec l'Agence des services frontaliers du Canada et le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Cet objectif permettra d'accélérer le passage à la frontière des ressources de gestion des urgences, tel que demandé dans le protocole d'entente (PE) du PEIAGU.

Continuer de partager les rapports sur la connaissance de la situation liée aux incidents et événements entre les entités administratives membres du GIGU. Cet objectif s'accompagne de l'exigence de mettre à jour et de tenir les listes de distribution courantes au niveau de la direction et des opérations ainsi qu'auprès des autres partenaires de gestion des urgences.



Poursuivre le travail portant sur les activités de prévention/d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement liées au transport des matières dangereuses. Les entités de gestion des urgences des États et des provinces continuent de collaborer avec les principaux intervenants et organismes d'intervention pour maintenir la connaissance de la situation liée aux défis et aux changements concernant le transport des matières dangereuses. Le projet binational sur les matières dangereuses, dirigé par l'Île-du-Prince-Édouard et financé par le gouvernement fédéral du Canada, a présenté un rapport final et déterminé les prochaines étapes essentielles pour poursuivre l'interopérabilité et miser sur les ressources et l'expertise des entités administratives et des organismes partenaires et voisins. Bien que ce projet se concentre sur la capacité d'intervention en cas d'incidents mettant en cause des matières dangereuses, les résultats font ressortir l'harmonisation avec d'autres capacités. Par exemple, l'échange de travailleurs du domaine de la santé, de pompiers et la recherche et le sauvetage en milieu urbain comportent tous une approche et des défis semblables.

Continuer de déterminer des possibilités d'offrir du soutien et des ressources grâce au PE du PEIAGU et de préciser les obstacles qui empêchent de les offrir. Il faut déterminer et élaborer des stratégies qui permettent de surmonter les obstacles juridiques et fournir des occasions d'acquérir de l'expérience pratique grâce à l'échange de soutien du personnel pendant des incidents et des événements en reconnaissant l'approche que « l'expérience est la meilleure conseillère ».

Poursuivre les efforts qui ont débuté dans le cadre du projet binational sur les matières dangereuses, qui examinait une approche plus uniforme et fusionnée des trois ententes binationales, notamment le Northern Emergency Management Assistants Compact (NEMAC), le Pacific Northwest Emergency Management Arrangement (PNEMA) et le PEIAGU. Bien qu'il soit essentiel de respecter le caractère unique des entités administratives des trois groupes, il existe plusieurs possibilités d'adopter un processus commun et d'échanger des commentaires précieux entre ces protocoles. D'autres efforts consentis dans ce domaine pourraient se traduire par la réduction du dédoublement des efforts, de plus grandes économies d'échelle, ainsi que la définition et la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour réagir aux situations d'urgence et aux catastrophes entre les entités administratives membres.

Effectuer un exercice de simulation et y prendre part afin de mettre en pratique le plan des opérations du PEIAGU. L'objectif consistera à assurer l'état de préparation dans toutes les entités administratives membres et entre elles.

Élaborer et diffuser un calendrier complet des entraînements et exercices qui augmentera la sensibilisation à l'égard de la formation et des possibilités pour toutes les entités administratives membres.

Défis



Il reste encore à déterminer des possibilités d'assurer la sensibilisation au PEIAGU auprès de nos partenaires et intervenants d'urgence dans toutes les entités administratives membres. La capacité d'assurer une intervention prompte, efficace et efficiente en réaction à tout incident ou situation d'urgence touchant nos régions nécessite une bonne connaissance et un partenariat, qui sont tous deux des éléments essentiels du protocole. En élargissant la sensibilisation et la compréhension, on renforcera la capacité et on continuera d'améliorer l'interopérabilité entre les organismes et les entités administratives.

La météo constitue le danger commun auquel nous sommes confrontés et, en raison des changements que subit notre climat, nous constatons que les phénomènes météorologiques ont des répercussions sur nos régions et que leur intensité et leur fréquence sont croissantes. En fait, plus de 90 % des activations de COU dans les entités administratives membres pendant la période de référence sont attribuables à des phénomènes météorologiques violents. Certains de ces phénomènes ont eu des répercussions d'une ampleur telle qu'ils ont entraîné une proclamation de catastrophe et que des programmes d'aide financière ont été offerts. Ces programmes peuvent facilement coûter des millions de dollars en frais de rétablissement pour les entités administratives. Sans des efforts considérables pour les atténuer et mieux s'y préparer, nous continuerons d'assister à une hausse de ces chiffres au cours des années à venir.

Les contraintes budgétaires et les changements que subit le paysage politique présentent des défis pour toutes les entités administratives membres d'une certaine façon. Par conséquent, il est nécessaire de continuer de chercher d'autres possibilités et manières d'assurer un plus grand engagement du personnel des opérations et du soutien dans le GIGU.

Séance d'automne au Vermont :

On a déjà commencé à définir les travaux pour le reste de l'année 2017 et pour 2018 de manière à faire avancer les buts stratégiques cernés et les prochaines étapes. La prochaine réunion du GIGU aura lieu en septembre 2017 à Fairlee, au Vermont, et elle sera suivie de la séance du printemps 2018, qui sera organisée par la Nouvelle-Écosse.

Le tout respectueusement soumis,

Aaron Campbell
Coprésident du Canada

Perry Plummer
Coprésident des États-Unis